L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Hono-

rables sénateurs, . . . Des voix: Bravo!

Le sénateur Roblin: Je préfère toujours que les applaudissement viennent à la fin d'un discours. C'est peut-être réconfortant au début, mais, à la fin, on peut toujours penser qu'ils sont mérités.

Nous venons d'entendre, comme nous pouvions nous y attendre, des arguments puissants et fascinants dans la bouche de l'honorable sénateur, qui a été lui-même ministre des Finances et qui sait par conséquent mieux que la plupart des gens quels obstacles doit surmonter un ministre des Finances et à quel point il lui est difficile de prévoir l'avenir et même de savoir quelle sera l'attitude des gens à un moment donné.

Il a certes exprimé avec éloquence sa satisfaction de voir le gouvernement faire ce qu'il considère comme une première mesure annonçant un changement de sa politique fiscale relative aux pensions de vieillesse. Je me permets de lui dire cependant qu'il connaît bien la question lui-même puisqu'il a dû, au cours de sa carrière, et surtout après son dernier budget, non seulement battre en retraite sur une mesure de son budget, mais sur les 39 autres, ce qui l'a ramené au point de départ. Il est donc bien placé pour comprendre.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Roblin: Je tiens à être clair sur ce point. Il m'est facile de critiquer ainsi l'honorable sénateur. Cependant, je sais à quel point il est difficile d'avoir raison en matière financière et de préparer un budget qui satisfasse la population. C'est presque impossible. Il le sait très bien; et moi je le sais bien; il y en a d'autres qui le savent bien également.

Il connaît par exemple les problèmes inhérents à la prévision. Il vient de nous donner une très longue analyse des prévisions du budget de mon honorable ami le ministre des Finances. Il nous a parlé des prévisions. S'il y en a un dans notre assemblée qui devrait connaître les périls de la prévision, c'est bien l'honorable parlementaire qui vient de parler.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Roblin: Je pense que les chiffres donnés par le ministre des Finances à propos de ce qui va se passer au cours des années à venir sont extrêmement prudents, dans la mesure où il a eu l'audace—et c'est un mot que j'emploie à bon escient—de calculer ce que l'avenir nous réserve. Excessivement prudent. Je compte que la situation sera de beaucoup meilleure. Mon honorable ami, lui, ne s'est pas montré excessivement prudent dans ses prédictions quand il était au pouvoir. Comme je l'ai souvent dit ici, dans son budget d'octobre 1980 il avait prédit que le déficit s'établirait autour de 12 milliards de dollars trois ou quatre ans plus tard, alors qu'il a atteint 32 milliards.

Des voix: Quelle honte!

Le sénateur Roblin: Et il n'a pas fait mieux avec son second budget. Le 2 novembre 1981, il a prédit un déficit de 10 milliards de dollars pour 1985-1986, alors que si le gouvernement actuel ne faisait rien il se situerait à 38 milliards.

On voit donc les dangers de la prévision dans le domaine financier.

Je ne dis pas cela pour critiquer. Comment aurait-il pu savoir? C'était impossible, évidemment. Il n'en avait aucune idée. Mais il fallait qu'il prévoie, et il l'a fait bravement. Mais les conséquences, les résultats que cela a donnés n'étaient pas brillants bien sûr.

J'ai l'espoir—et plus que l'espoir—que les prévisions de l'actuel ministre des Finances qu'il a citées se révéleront un peu plus brillantes que les siennes. Mais je ne veux pas que le débat dégénère en querelle de personnalités, car cela ne mène jamais nulle part; et je ne veux pas que personne ici pense que je pointe un doigt accusateur en direction de mon honorable collègue parce qu'il a déjà été ministre des Finances et qu'il a commis des erreurs. C'est le lot des ministres des Finances. Je ne dis pas que le ministre actuel des Finances est le moindrement différent. Il va lui aussi commettre des erreurs. Il en a commis. Nous l'avons admis aujourd'hui. Soyons donc clairs et francs. Je dis seulement que l'on ne peut fonder une politique solide sur le genre d'argumentation que mon honorable collègue a servie longuement au Sénat.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Roblin: On ne peut fonder une politique solide sur la base de son argumentation, et je suis prêt à dire pourquoi. La principale orientation du budget est multiple. L'un des principaux aspects réside dans la question du déficit: ce qu'il faut faire pour y remédier.

Comme je le disais au Sénat l'autre jour, pourquoi nous préoccupons-nous du déficit? Pour quelle raison le déficit représente-t-il un tel boulet qu'il nous faut traîner, comme certains voudraient nous le faire croire? Pourquoi le ministre actuel des Finances se préoccupe-t-il du déficit, s'il n'avait rien d'autre à faire que poursuivre les politiques de mon honorable collègue et voir croître le déficit de façon illimitée et incontrôlable? Qu'y a-t-il de mal dans un déficit?

Une chose bien simple: ce qu'il nous coûte, c'est-à-dire les intérêts que nous payons. En 1974, 11 p. 100 des recettes fiscales perçues des contribuables canadiens servaient à payer les intérêts. A combien s'élève cette proposition aujourd'hui? A 34 p. 100. Trois fois plus qu'en 1974.

Si nous n'avions pas vu tripler la proportion des recettes fiscales consacrées au service de la dette, qu'aurions-nous pu faire pour les personnes âgées? Beaucoup. Qu'aurions-nous pu faire pour stimuler la création d'emplois dont parle mon honorable collègue? Beaucoup.

Mais telle n'est pas la situation à laquelle nous devons faire face. Nous avons dans la situation actuelle à payer des frais d'intérêt qui doivent être mis sous contrôle.

Y a-t-il un sénateur ici qui soit prêt à nier cette affirmation? Est-ce que celui qui vient de parler est prêt à me dire que j'ai tort et que nous n'avons aucunement le devoir ni le souci de réduire la part d'intérêt par dollar d'impôt que nous prenons aux Canadiens, qui se situe à l'heure actuelle à 34c., compte tenu de l'état des finances nationales et des besoins de notre population?